

ARRONDISSEMENT
CHÂTELLERAULT

COMMUNE
MAIRÉ

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 03 avril 2023, s'est réuni le 07 avril 2023, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à 20h30 à la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Thierry TRIPHOSE.

PRÉSENTS : M. Thierry TRIPHOSE, Mme Nathalie COX, Mme Catherine BIET-ROBIN, M. Bernard CLÉMENT, M. Manuel MARONNEAU, M. Joël TISSOT.

ABSENT(S) AYANT DONNÉ POUVOIR : M. Etienne WEPPE à M. Bernard CLÉMENT, M. Bertrand CALMARD à Mme Nathalie COX

Nombres de conseillers :

en exercice : 10

présents : 06

votants : 08

ABSENT(S) EXCUSÉS : M. Jacky COMTE.

ABSENT(S) : M. Charlie NIEMEZYK.

SECRÉTAIRE : Mme Nathalie COX.

Avant l'ouverture de la séance Monsieur le Maire Thierry TRIPHOSE lit le courrier reçu de Monsieur Ludovic VERHAEVERBEKE concernant sa démission au Conseil municipal à partir du 05 avril 2023 pour des raisons personnelles et professionnelles.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des membres de l'assemblée le procès-verbal de la séance du 10 mars 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal arrête le procès-verbal.

ORDRE DU JOUR :

Délibération n° 2023-04-24

VOTE DES TAXES LOCALES

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal de voter les taxes locales.

- Taxe d'aménagement	1,00 %
- Taxe d'habitation résidence secondaire	12,32 %
- Taxe d'habitation logement vacant	12,32 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties	31,27 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	32,12 %.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Délibération n° 2023-04-25

DEVIS VMC TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil municipal que, dans le cadre des projets d'investissements pour 2023, des travaux concernant la salle polyvalente ont été prévus. Ainsi, il est demandé de se prononcer sur la candidature proposée pour ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- retient le devis n° 190468 de l'entreprise Guillaume VAUCELLE, sise à Oyré 26 rue du petit Souge de 20 553,10 € HT concernant les travaux de VMC à la salle polyvalente.

- Autorise Monsieur le Maire à signer ledit devis.

1/4 

Délibération n° 2023-04-26

DEVIS ÉLECTRICITÉ TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil municipal que, dans le cadre des projets d'investissements pour 2023, des travaux concernant la salle polyvalente ont été prévus. Ainsi, il est demandé de se prononcer sur la candidature proposée pour ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- retient le devis n° 190382 de l'entreprise Guillaume VAUCELLE, sise à Oyré 26 rue du petit Souge de 3 527,93 € HT concernant les travaux d'électricité à la salle polyvalente.

- Autorise Monsieur le Maire à signer ledit devis.

Délibération n° 2023-04-27

DEVIS PEINTURE TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil municipal que, dans le cadre des projets d'investissements pour 2023, des travaux concernant la salle polyvalente ont été prévus. Ainsi, il est demandé de se prononcer sur la candidature proposée pour ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- retient le devis n° D2022503 de l'entreprise D. ENAULT, sise à Châtelleraut 14 avenue Paul Painlevé de 3 890,52 € HT concernant les travaux peinture à la salle polyvalente.

- Autorise Monsieur le Maire à signer ledit devis.

Délibération n° 2023-04-28

DEMANDE SUBVENTION Á ÉNERGIES VIENNE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE


Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil municipal que Le Syndicat Énergies Vienne propose un accompagnement financier pour les travaux de rénovation énergétique de la salle polyvalente.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

⇒ décide de valider les opérations ci-dessus détaillées ;

DÉPENSES & ENTREPRISES RETENUES		
Nature des dépenses	Entreprise	Montant € HT
Isolation des murs + faux plafond	SARL MULTON	10 931,24
Électricité	Guillaume VAUCELLE	3 527,93
VMC double flux	Guillaume VAUCELLE	20 553,10
Peinture	D.ENAULT	3 890,52
	TOTAL HT	38 902,79

⇒ autorise Monsieur le Maire à effectuer toute démarche et signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.


2/4 KC

Délibération n° 2023-04-29

LOCATION DU TERRAIN 3 ROUTE DE MAIRÉ LA PETITE GUERCHE POUR LE WEEK-END DU 09 ET 10 SEPTEMBRE 2023

Monsieur le Maire quitte la salle étant concerné par cette demande.

Madame COX 1 er adjoint explique au Conseil municipal que Monsieur et Madame TRIPHOSE demande l'autorisation de louer le terrain du 3 route de Mairé à La Petit Guerche le week-end du 09 et 10 septembre.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

Décide de louer le terrain pour la somme de 80,00 €.

Délibération n° 2023-04-30

APPROBATION DU CONTRAT DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ SOREGIES IDÉA POUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX AVEC LA SAEML SORÉGIES

Vu les articles L.2122-1 et R.2122-8 du code de la commande publique,

Vu le code de l'Énergie,

Vu la proposition du contrat de fourniture d'électricité à prix de marché « SORÉGIES IDÉA » de la SAEML SORÉGIES,

et l'opportunité financière qu'elle représente,

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire :

- APPROUVE le nouveau contrat de fourniture d'électricité SORÉGIES IDÉA applicable dès réception par SORÉGIES de la notification du contrat signé,
- AUTORISE la signature par Monsieur le Maire du nouveau contrat de fourniture d'électricité SORÉGIES IDÉA.
- cette délibération est mise aux voix.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'approbation du contrat de fourniture d'électricité SOREGIES IDEA.

Questions et informations diverses :

Travaux en cours : Monsieur le Maire informe que l'enduit des murets du parking de la salle polyvalente est à terminer. Nous avons reçu le devis concernant les chapeaux est de 3195,54 €. Il reste le marquage du parking. La pompe pour la cuve eau de pluie est posée et la réfection du réseau eau entre la Mairie et la salle polyvalente à été réalisée.

Subventions concernant :

- La salle polyvalente en attente du montant de la subvention accordée (Énergie Vienne).
- Le gîte de la Petite Guerche subvention demandée (DETR – Fonds Vert – Meublé de Tourisme Région Nouvelle Aquitaine – Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut – Énergie Vienne).
- La valorisation des bords de Creuse dossier de subvention en cours (DETR -DSIL – Sentiers de Nature).

Monsieur le Maire indique que les devis seront validés quand on aura l'accord écrit des subventions.

Visite : Monsieur le Maire rappelle la venue à Mairé de Monsieur le Sénateur Bruno BELIN le samedi 15 avril à 11 heures 15.

Montant : Suite à des demandes d'administrés de Montant concernant la limitation de vitesse du Bas Montant et du Haut Montant ainsi qu'un sens de circulation unique éventuel, Monsieur le Maire propose une réunion avec les habitants de Montant.

3/4 JZT

Salle Polyvalente : Monsieur le Maire fait savoir que la commission de sécurité des ERP de l'arrondissement de Châtellerault procédera le jeudi 27 avril à la visite périodique de la salle polyvalente.

Concerts : Quelques dates sont prévues le 03 juin Loïs et les Clarke, le 12 août en attente de réponse, le 02 septembre les Loco Locaux.

Fin de la séance à 22h00

Loïs

Clarke

4/4